

20
TERRE
DE JEUX
24



LAUBRIÈRES

BULLETIN MUNICIPAL 2024

Village d'avenir



LE MOT DU MAIRE



LE MOT DU MAIRE

Après deux années de crise sanitaire, une année de forte inflation, l'année 2023 aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde. Les changements climatiques présents depuis plusieurs années entraînent de très nombreuses catastrophes naturelles que l'on peut suivre quotidiennement par le biais des médias. Ni notre département mayennais ni notre village n'ont subi ces désastres. Mais nous devons tous nous sentir concernés et adopter de nouveaux gestes au quotidien.

Pour nos réalisations et nos projets communaux, nous essayons de respecter le contexte environnemental :

Réalisations 2023 :

300 arbres aux essences différentes ont été plantés autour du terrain des Sports en remplacement des sapins devenus dangereux.

Un verger participatif a vu le jour rue de la Libération. Les parents des 10 enfants nés de 2020 à 2022 ont mis en terre des arbres fruitiers : 2 cerisiers, 2 noyers, 2 pommiers, 2 poiriers et 2 tilleuls. Ce verger continuera de s'étaler chaque année en fonction du nombre de naissances.

Projets 2024 :

L'aménagement du terrain multisports « city stade » près du centre de secours devrait commencer en janvier.

Un parking gravillonné desservant le city stade, le cimetière et le centre de secours est à l'étude.

Un deuxième radar pédagogique rue de la Libération est aussi en prévision.

La rénovation énergétique de la salle multifonctions derrière la mairie est en phase étude de devis.

La commune de Laubrières fait partie des 30 villages mayennais reconnus « Village d'avenir » et pourra bénéficier d'aides de la Préfecture à la conception de nouveaux projets.

Elle a aussi défini son identité par la création d'un blason communal.

Je remercie les élus, les agents, les associations et tous les bénévoles qui s'investissent pour que notre village reste agréable, dynamique et vivant.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils soient heureux de vivre parmi nous.

Je remercie les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce nouveau bulletin et je vous en souhaite bonne lecture.

Laubertines, Laubertins, je vous souhaite une belle année sportive 2024 remplie de bonheur, de santé, de réussite et de paix.

Une année olympique dont la devise des jeux est *Citius, Altius, Fortius : Plus vite, plus haut, plus fort.*

Colette BREHIN

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE 6 rue d'Anjou 53540 Laubrières
Tél. : 02 43 06 60 61
Courriel : mairie.laubrieres@orange.fr

Site : www.commune-laubrieres53.fr

Ouverte le lundi et le mardi
de 13h30 à 17h
et le jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

LES TARIFS COMMUNAUX

► Photocopie : 0,30 €
Délibération du 15/12/2016

► Cimetière :
Délibération du 15/12/2016

	30 ans	50 ans
Concession de terrain 2 m ²	80 €	100 €
Concession cinéraire	310 €	340 €

► Salle des fêtes
Délibération du 24/10/2023

	Habitants	Hors commune
Salle et cuisine 1 jour	200 €	240 €
Salle et cuisine 2 jours	280 €	330 €
Vin d'honneur	80 €	90 €
Soirée Saint-Sylvestre	260 €	260 €
Réunion	40 €	50 €
Couvert complet	0,70 €	0,70 €
Arrhes versées à la réservation	90 €	90 €

Le prix de la location comprend les charges d'électricité.
Le paiement du solde et de la vaisselle se fait à la remise des clés.
Renseignements et réservations auprès du secrétariat de la Mairie : 02 43 06 60 61

► Petite salle de réunion (pour les habitants de la commune)
Délibération du 24/10/2023
Réservation auprès de la Mairie.
Pour les réunions d'associations locales, la salle est louée gratuitement.
Pour les réunions de famille (30 pers max), la salle est louée 60 € la journée et 90 € les 2 jours.



Médecin de garde le soir, le week-end et jours fériés **116 117**
Pharmacie de garde **3237**
Pompiers **18**
Police ou Gendarmerie **17**
SAMU (urgence grave) **15**
Urgence sociale **115**
Appel d'urgence européen (médical, incendie, police) **112**
Appel d'urgence par SMS **114**
Enfants en danger, parents en difficulté **119**
Harcèlement scolaire **3020**
Femmes victimes de violence **3919**

LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS
1- Que signifie : "pigner" ?

ÉTAT CIVIL 2023

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, la mairie communique les actes de naissances et de mariages enregistrés sur son registre état civil 2023 avec le consentement des intéressés. Donc, il se peut que certains évènements ne soient pas reportés.

Naissances (hors commune) : Juliette SABIN 8 janvier
Romy PAILLARD LEMOINE 9 juin
Augustin GAUTIER 27 novembre
Victoire DEMENAI 24 décembre

Mariage : Paul-Émile REBILLARD et Adèle MOUNOURY 20 mai

Ils nous ont quittés en 2023 : Marie-Josèphe GOISBAUT née COVANNE 10 janvier
Irène SABIN née PLANTÉ 9 octobre
Jean BAISSIN 14 octobre
Joseph LA ROCCA 23 octobre
Marie-Angèle RENAUDIER née MAILLERIE 15 novembre



Naissances depuis le début du mandat 2020-2023 :



Le verger participatif :

10 enfants de la commune ont planté leur arbre de naissance, le 16 décembre 2023 en compagnie des élus. Il y avait Emy, Marsso, Chloé, Zoé, Yanis, Esme, Anna de 2020, Côme de 2021 ainsi que Louis et Séréna de 2022.

SERVICES DIVERS

Service des impôts des particuliers (SIP)

Centre des impôts 16 rue de la Harelle 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne
Tél. : 02 43 09 54 10

Le règlement de vos factures émises par les collectivités (ex : cantine, garderie, eau, assainissement, etc.) peut se faire :

Par chèque à l'adresse indiquée ci-dessus

Par carte bancaire ou en espèces chez un buraliste affichant ce logo →

Par internet en vous connectant sur : <https://www.payfip.gouv.fr>.



Eau potable - Assainissement

Communauté de Communes du Pays de Craon
Centre administratif intercommunal
1 rue de Buchenberg 53400 Craon
Tél. : 02 43 06 14 03
Courriel : eau@paysdecraon.fr

Service des déchets ménagers

Communauté de Communes du
Pays de Craon
Centre administratif intercommunal
1 rue de Buchenberg 53400 Craon
Tél. : 02 43 09 61 64
Courriel : environnement@paysdecraon.fr



Le Mag'environnement distribué en décembre présente les nouvelles règles du tri :

La cartonnette est à déposer dans le bac jaune et les cartons bruns (plus épais) sont à déposer en déchetterie.

Les biodéchets ou déchets alimentaires ne doivent plus être mis dans la poubelle de déchets ménagers mais au compost.

En 2024, les déchetteries seront équipées d'un système de contrôle d'accès avec barrières et caméras à lecture de plaque d'immatriculation. Les usagers devront justifier leur lieu de résidence.

Autre nouveauté : pour chaque jour férié, la collecte sera reportée au lendemain

Veillez à bien respecter ces nouvelles règles de tri et vous pouvez retrouver le calendrier de la collecte en page 8.

La paroisse



Maison paroissiale de La-Sainte-Famille-sur-Oudon
7 rue de la Poste 53230 Cossé-le-Vivien
Tél. : 02 43 02 75 14



La conciliation judiciaire

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits, gratuit, rapide, avec des droits préservés en cas d'échec sécurisant quand le constat d'accord est assorti d'une homologation auprès du juge du tribunal d'instance.

La conciliation concerne les conflits de voisinage, les problèmes de mitoyenneté, les conflits entre propriétaires et locataires, les conflits entre un consommateur et un professionnel, le recouvrement d'une somme d'argent, la contestation d'une facture ou la mauvaise exécution d'un contrat (délais, garantie) et les litiges en matière prud'homale.

Les rendez-vous sont pris auprès de la mairie de Cossé-le-Vivien au 02 43 98 80 24.

La conciliation ne peut pas intervenir pour les litiges avec l'administration, les affaires d'état civil et familiales.

Le service de transport à la demande

INFOS PRATIQUES

Le transport à la demande s'adapte à votre vie

À compter du 17 janvier 2023, nouveau fonctionnement du Transport à la Demande

Contactez Allo Aléop au 09 69 39 14 14

Nouvelle offre, nouveaux horaires

aleop.paysdelaloire.fr

Le service de transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Il fonctionne du lundi au vendredi hors jours fériés et propose :

- un aller-retour par jour entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h ,
- une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les autocars,
- une confirmation SMS pour rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

Pour tout renseignement, contactez **Aléop** au **09 69 39 14 14**.

Du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

<https://aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-2>

Mobilité dans le Pays de Craon

Il s'agit d'un service de transport géré par des bénévoles au bénéfice de personnes qui n'ont pas de permis ou de moyens de locomotion. Une cotisation d'entrée et une indemnité kilométrique est demandée.

Pour tout renseignement : 02 43 02 44 96 ou 06 81 30 18 96

Garde des jeunes enfants

Assistantes maternelles en activité à Laubrières :

Hélène BOISSEAU 02 43 09 08 33
Nelly BURET 02 49 80 19 02
Virginie MOISY 02 43 70 07 78
Laurence RENAULT 02 49 80 16 90

La liste peut également être obtenue auprès du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Craon.

Relais Petite Enfance du Pays de Craon

29 rue de la Libération 53400 Craon

Tél. : 02 43 09 09 65 rpe@cias.paysdecraon.fr

Le Portail Familles du CIAS du PAYS DE CRAON



<https://portail.paysdecraon.fr>

29 rue de la Libération 53400 Craon

Tél : 02 43 09 09 65

LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS
2- Que signifie "les mett' en beulot" ?

Le Portail Familles est une plateforme en ligne permettant aux familles d'effectuer les démarches suivantes :

- Actualiser ses informations personnelles, celles du foyer ou des enfants,
- S'inscrire / se désinscrire au restaurant scolaire, aux services périscolaires, aux accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires),
- Fournir les pièces justificatives,
- Visualiser, imprimer les factures,
- Payer en ligne les services périscolaires et restauration,
- Consulter les actualités et les informations.

L'ADMR change d'adresse



Cuillé le 10 mars 2024



Salle de l'Union à 14h30

Réservation : 02 43 06 63 39 ou 02 43 07 12 41

TARIFS Adultes : 8 € Enfants (-12ans) : 5 €

ADMR

1 C rue de Bretagne

53540 Cuillé

Courriel : cuille@admr53.fr

Tél. : 02 43 70 95 44

Accueil : mardi et jeudi : 10h à 13h



Services proposés : ménage, repassage, aide à la personne, soutien familial, garde d'enfants, portage de repas, petits travaux de jardinage, de bricolage.

Des aides au financement sont possibles : chèques CESU, crédits d'impôts.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association locale de Cuillé.

Le 10 mars 2024, spectacle « les Miss Tinguettes » à la Salle de l'Union de Cuillé

La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

La Maison Départementale de l'Autonomie apporte toute information susceptible d'aider les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation... Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chacun.

Elle s'appuie sur un réseau de 12 antennes territoriales réparties sur le département.

- Accueil sur rendez-vous les lundis matin au pôle santé, 28 rue Daudier à Renazé

- Accueil sur rendez-vous les lundis après-midi au pôle santé, route de Nantes à Craon

Un numéro de téléphone unique : 02 43 677 577

Courriel : mda@lamayenne.fr

Plus d'informations sur www.lamayenne.fr (onglet MDA)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Effectuez vos démarches sur Internet

L'utilisateur peut accéder à tout moment 24h/24 et 7j/7 depuis son domicile aux téléprocédures en se connectant sur ces deux sites :

- www.service-public.fr

C'est le site officiel de l'administration française. Il s'adresse aux particuliers, aux professionnels et aux associations. Vous y trouverez des fiches pratiques dans tous les domaines : famille, papiers, justice, logement, transport, loisirs, santé, social, etc.

- ants.gouv.fr

L'agence nationale des titres sécurisés vous permet de remplir vos pré-demandes de cartes d'identité, de passeport, de faire une demande de permis de conduire, une demande de carte grise, et aussi de commander des timbres fiscaux dématérialisés.

CNI/Passeport : Vous pouvez faire votre demande dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. Les communes les plus proches sont Cossé-le-Vivien, Craon, La Guerche-de-Bretagne ou Saint-Berthevin. Il n'est plus possible de déposer votre dossier à la mairie de Laubrières.

Le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.

Les Espaces France Services du Pays de Craon

France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions adaptées à votre situation. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise ou d'une orientation vers le partenaire.

La prise de rendez-vous est recommandée.



France Services Renazé

33 rue Bourdais 53800 Renazé
02 43 09 32 75

franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr

Lundi 9h/12h30
Mardi 9h/12h30
Mercredi 9h/12h30 et 13h30/18h
Jeudi 9h/12h30
Vendredi 9h/12h30 et 13h30/15h30

France Services Craon

29 rue de la Libération 53400 Craon
02 43 09 09 65

franceservices@cias.paysdecraon.fr

Lundi 9h/12h30 et 14h30/17h
Mardi 9h/12h30 et 13h30/17h
Mercredi 9h/12h30 et 13h30/17h
Jeudi 9h/12h30 et 13h30/17h
Vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h

(horaires susceptibles d'être modifiés, prise de contact téléphonique conseillée en amont d'un déplacement)

LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS
3- Que signifie "j'me déchasse point" ?

Le recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de leur mairie dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire.

Ce recensement permettra à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Pièce à fournir : livret de famille.

La mairie délivrera une attestation de recensement.



L'inscription sur les listes électorales

L'inscription est désormais possible jusqu'à six semaines avant le scrutin.

Le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/IS

Le prochain scrutin est prévu le 9 juin 2024 pour les élections européennes.

La Gendarmerie

Pour toutes les situations d'urgence, composez le 17.

Pour le suivi des procédures, les dépôts de plaintes, etc.,

contactez la communauté de brigades de Craon au 02 43 06 17 20 ou par courriel

à cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention), la brigade numérique répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée.

L'accueil de la gendarmerie de Cossé-le-Vivien est ouvert le mercredi de 8h à 12h.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** », demandez le formulaire

à cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr



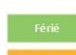



CALENDRIER DE COLLECTE 2024 DES ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES

Nouveauté : Pour chaque jour férié, la collecte est reportée au lendemain sauf le jeudi 9 mai où la collecte sera assurée.

2025

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER	
1 L	Férié*	1 J	5	1 V		1 L	Férié*	1 M	Férié*	1 S		1 L		1 J	31	1 D		1 M		1 V	Férié*	1 D		1 M	Férié*	1 S	
2 M		2 V		2 S		2 M		2 J	18	2 D		2 M		2 V		2 L		2 M	40	2 S		2 L		2 J	1	2 D	
3 M	1	3 S		3 D		3 M	14	3 V		3 L		3 M	27	3 S		3 M		3 J	40	3 D		3 M		3 V	1	3 L	
4 J		4 D				4 J		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M		4 V		4 L		4 M	49	4 S		4 M	
5 V		5 L		5 M		5 V		5 D		5 M	23	5 V		5 L		5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	6
6 S		6 M		6 M	10	6 S		6 L		6 J		6 S		6 M		6 V		6 D		6 M	45	6 V		6 L		6 J	
7 D		7 M	6	7 J		7 D		7 M	19	7 V		7 D		7 M	32	7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V	
8 L		8 J		8 V		8 L		8 M	Férié*	8 S		8 L		8 J		8 D		8 M		8 V		8 D		8 M	2	8 S	
9 M		9 V		9 S		9 M		9 J	Férié*	9 D		9 M		9 V		9 L		9 M	41	9 S		9 L		9 J		9 D	
10 M	2	10 S		10 D		10 M		10 V		10 L		10 M	28	10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L	
11 J		11 D		11 L		11 J	15	11 M		11 M		11 J		11 D		11 M		11 V		11 L	Férié*	11 M	50	11 S		11 M	
12 V		12 L		12 M		12 V		12 D		12 M	24	12 V		12 L		12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	7
13 S		13 M	7	13 M	11	13 S		13 J		13 J		13 S		13 M	33	13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J	
14 D		14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 D	Férié*	14 M		14 S		14 L		14 J	46	14 S		14 M		14 V	
15 L		15 J	7	15 V		15 L		15 M	20	15 S		15 L		15 J	Férié*	15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S	
16 M		16 V		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M	42	16 S		16 L		16 J		16 D	
17 M	3	17 S		17 D		17 M	16	17 V		17 L		17 M	29	17 S		17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L	
18 J		18 D		18 L		18 J		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M		18 V		18 L		18 M	51	18 S		18 M	
19 V		19 L		19 M		19 V		19 D		19 M	25	19 V		19 L		19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	8
20 S		20 M	8	20 M	12	20 S		20 L	Férié*	20 J		20 S		20 M		20 V		20 D		20 M	47	20 V		20 L		20 J	
21 D		21 M		21 J		21 D		21 M		21 V		21 D		21 M	34	21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V	
22 L		22 J		22 V		22 L		22 M		22 S		22 L		22 J		22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S	
23 M		23 V		23 S		23 M	17	23 J	21	23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	43	23 D		23 M		23 J		23 D	
24 M	4	24 S		24 D		24 M		24 V		24 L		24 M	30	24 S		24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L	
25 J		25 D		25 L		25 J		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	39	25 V		25 L		25 M	Férié*	25 S		25 M	
26 V		26 L		26 M		26 V		26 D		26 M	26	26 V		26 L		26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	9
27 S		27 M	9	27 M	13	27 S		27 L		27 J		27 S		27 M		27 V		27 D		27 M	48	27 V		27 L		27 J	
28 D		28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 D		28 M	35	28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V	
29 L		29 J		29 V		29 L		29 M		29 S		29 L		29 J		29 D		29 M		29 V		29 D		29 M		29 J	
30 M	5			30 S		30 M	18	30 J	22	30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	44	30 S		30 L		30 J		30 V	
31 M				31 D				31 V				31 M		31 S				31 J				31 M	1				

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'An, de Pâques et de Noël.
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emboîtés.
- Horaires de collecte : entre 5h et 21h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir.
- Positionner la poignée de vos bacs vers la route et les regrouper avec ceux des voisins
- *Lors d'une semaine avec jour férié, la collecte de votre bac est reportée au lendemain de votre jour de collecte habituel (du lundi au samedi).

 Férié	 Emballages	 Ordures Ménagères	 EMBALLAGES
Ordures Ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries)		Sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons, films plastiques, emballages en métal et cartonnnettes	

INFORMATIONS COMMUNALES

L'urbanisme

Si vous envisagez d'effectuer des travaux chez vous, vous devrez déposer en mairie une demande de permis de construire ou déclaration préalable.

La commune de Laubrières est dotée d'une carte communale approuvée le 19 septembre 2016.

Pour quel projet déposer une déclaration préalable de travaux ?

- Une construction dont la surface de plancher ou son emprise au sol est supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m²

- Une modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment

Ex : travaux sur toiture, installation de fenêtres de toit, installation de panneaux solaires, création d'une ouverture, changement de volets ou de portes par un autre modèle, etc.

- Une piscine entre 10 m² et 100 m² (notamment les piscines hors-sols installées plus de 3 mois l'année)

Votre projet est soumis à permis de construire quand son emprise au sol ou sa surface de plancher est supérieure à 20 m².

En fonction de la surface de votre maison avant ou après les travaux, le recours à un architecte peut être obligatoire pour déposer le permis de construire si la surface de plancher après travaux dépasse 150 m².

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est obligatoire dès lors que vous obtenez un permis de construire.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est obligatoire pour les permis de construire et les déclarations préalables. Elle certifie auprès de la mairie que vos travaux sont terminés.

Rappel d'un projet : Souvenez-vous...



Le commerce

Depuis le 1^{er} mars 2023, le commerce multiservices Le Laubertin est ouvert en service minimum du mardi au samedi de 8h30 à 13h et le dimanche de 8h30 à 12h grâce au soutien financier du réseau 1000 cafés et à l'investissement du référent communal. Les services proposés sont : dépôt de pains, épicerie, fruits de saison, yaourts locaux, Mondial relais colis, Point Poste, retrait espèces Crédit Mutuel. Entre vingt et vingt-cinq personnes le fréquentent régulièrement, malheureusement pas assez pour rendre son activité viable.

En parallèle, la commune et le réseau 1000 cafés recherchent activement un ou une gérante afin de retrouver une pleine activité du commerce : bar et restauration, etc. Si au 30 avril 2024, il n'y a toujours pas de nouveau gérant, le service minimum s'arrêtera. Que deviendra le commerce ?

Le commerce apporte des services aux habitants mais est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Merci à tous d'y réfléchir sérieusement et de proposer vos idées au secrétariat de mairie. Toute proposition sera la bienvenue.



LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS 4- Que signifie "eh bé" ?

La Sainte-Barbe

La cérémonie de la Sainte-Barbe, patronne protectrice des Sapeurs-Pompiers est un véritable moment fort de l'année pour les honorer.

L'adjudant-chef Philippe LE BOULCH a été nommé officiellement Chef de centre du Centre d'Incendie et de Secours de Laubrières, avec deux adjoints pour le seconder : le sergent-chef Jérôme PHILIPPOT et l'adjudant-chef Jérémy PAILLARD.

Promus et médaillés avec les élus et représentants du SDIS



ARTISANS, SERVICES ET COMMERCES DE LAUBRIÈRES

GARAGE JULLIOT AUTO

Vente et réparations de véhicules
Lavage self-service et aspirateur 7j/7
2 rue des Sports. Tél. : 02 43 06 95 15

Horaires : 8h30-12h 13h30-18h30
Sauf le samedi 8h30-12h
Fermé le dimanche

garagejulliotauto@outlook.fr
<https://www.garage-julliot-auto.fr/>

LE LAUBERTIN

Épicerie pain
Point Poste
2 rue d'Anjou

Horaires : 8h30-13h
Sauf le dimanche de 8h30-12h
Fermé le lundi

FERRON COUVERTURE

Éco-artisan

Couverture - zinguerie
Ramonage - démoussage
Panneaux photovoltaïques
Étanchéité de terrasse - isolation
8 rue de la Lamballaiserie
Tél. : 02 43 06 96 79 ou 06 21 65 09 50
patrice-ferron@wanadoo.fr

BREHIN-BROCHARD

Entreprise de maçonnerie
Ravalement, peinture, carrelage, dallage
12 rue du Presbytère
Tél. : 02 43 06 53 87

brehin.brochard@orange.fr
www.brehin-brochard.fr/

SABIN JEROME

Eurl Charpente laubertine
2 bis rue d'Anjou
Tél. : 06 47 87 96 36

js@charpentelaubertine.fr
charpentelaubertine.fr

A2B CONCEPT

Cours d'anglais tous niveaux
Par téléphone et à domicile
Tél. : 06 62 21 71 43

a2b-concept@orange.fr
www.a2b-concept.com

MALECOT CHABOT TP

Terrassement - Assainissement - Réseaux
978 Route de la Gaudinière
Tél. : 06 81 31 39 65

mchabot.tp@gmail.com

Si vous souhaitez paraître

sur cette page,

merci de bien vouloir

contacter la mairie.

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Centre d'incendie et de Secours (CIS) de Laubrières est ouvert et opérationnel depuis le 28 septembre 2022. Déjà plus d'un an que les personnels, issus des 3 anciens Centres de Secours de Ballots, de Fontaine-Couverte et de Cuillé se sont rassemblés dans ce bâtiment, très fonctionnel, flambant neuf, qui a été inauguré officiellement en mars 2023.

L'effectif complet aujourd'hui compte 9 femmes et 23 hommes âgés de 17 à 64 ans. À cet effectif viennent s'ajouter 3 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) qui ont 16 ans et arrivent au terme de leurs 4 années de formation et qui pourront rejoindre l'effectif opérationnel du CIS au cours de l'année 2024.

Le Commandement du CIS est composé d'un trinôme avec l'Adjudant-Chef Philippe LE BOULCH comme Chef de Centre avec l'Adjudant-Chef Jérémy PAILLARD et le Sergent-Chef Jérôme PHILIPPOT, tous les 2 Adjoints au Chef de Centre.

L'effectif est divisé en 4 équipes d'astreintes qui tournent sur un roulement hebdomadaire.

Le personnel du centre de secours est fier d'être laubertin et de pouvoir être au service des personnes, des biens et de l'environnement des communes de Laubrières, de Gastines, de Cuillé, de Fontaine-Couverte, de Ballots, de Saint-Poix, de La Roë et de Saint-Michel-de-la-Roë.

Cet article est l'occasion de mettre à l'honneur deux personnels dont un qui pourra faire valoir ses droits à la retraite puisque le Sergent Alain THEBAULT aura effectué plus de 35 années de service au sein des Sapeurs-pompiers de Cuillé et de Laubrières. Il aura 59 ans en février prochain.

Quant au doyen de l'Effectif, il s'agit de l'Adjudant-Chef Dominique MORIN, ancien Chef de Centre du CIS Fontaine-Couverte qui aura 37 ans de service en 2024.

Ces longévités d'engagements sont exceptionnelles et méritent d'être soulignées !

La moyenne d'âge de l'effectif est de 41 ans.

Et la moyenne de la durée d'engagement de l'ensemble du personnel du CIS Laubrières est d'environ 15 ans à comparer avec la moyenne d'engagement nationale d'un peu plus de 11 ans.

Depuis son ouverture, les personnels du CIS Laubrières ont effectué plus de 300 interventions, dont 260 en 2023 avec les 5 engins dont ils disposent, à savoir : 1 véhicule sanitaire type VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes), 2 engins Incendie type CCR (Camion-Citerne Rural) et CCGC (Camion-Citerne grande Capacité), 1 VTU et 1 VLU (deux Véhicules Tous Usages).

Avec ces engins, le CIS Laubrières intervient sur tous types d'interventions courantes, c'est-à-dire le Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP), les Accidents de la Voie Publique (AVP), les incendies de bâtiments (INC) ou Feux d'Espaces Naturels (FEN) et autres types d'incendie (les feux de véhicules ou autres), puis quelques Opérations Diverses telles que pollutions diverses, inondations, tronçonnage et bâchages ou balisages...

Tous les mois, chaque personnel doit réaliser 4 h de Formation collective de Maintien et Perfectionnement des Acquis (appelé couramment Manœuvre) puis, grâce à la motivation de nos animateurs sportifs, Jérôme et Jérémy, une séance de sport hebdomadaire est réalisée.

Les sportifs du CIS ont déjà fait briller les couleurs de Laubrières sur les podiums départementaux en cross-country, grâce à Jérôme et Gaël ainsi que Léo. Ils ont participé aux épreuves nationales à Reims en mars 2023, puis, en septembre, l'équipe de Laubrières est également montée sur le podium grâce à ses 8 participants qui ont tous réalisé une performance remarquable pour permettre au CIS Laubrières de terminer 2^e sur la totalité des Centres de Secours de la Mayenne !

Bravo à tous nos sportifs 2023, la famille PHILIPPOT en tête avec Jérôme, Noah, et Gaël, puis, Illona, Vanessa, Magali Clément, Loïc et Léo.

D'autres activités ont eu lieu, telle que la porte ouverte qui a eu lieu le 23 septembre 2023 a été un grand succès puisque près de 700 personnes sont venues visiter notre centre de secours.

Tous les ans, au 2^e samedi du mois de décembre, la cérémonie de la Sainte-Barbe a lieu au centre de secours et permet d'honorer les personnels qui reçoivent des médailles, grades et diplômes...

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions lors de nos passages annuels pour la vente des calendriers ou lorsque vous nous croisez lors d'exercices ou de rencontres dans nos communes d'interventions.

Tout le personnel du Centre d'Incendie et de Secours de Laubrières vous souhaite une très bonne année 2024 !

ACH Philippe LE BOULCH
Chef de Centre du CIS Laubrières

RÉALISATIONS 2023

Abattage des sapins au terrain des sports

Les événements climatiques, les attaques d'insectes (les scolytes), la vieillesse sont des causes de dépérissement voire de la mort d'un arbre.

La municipalité a, par conséquent, décidé d'abattre les quelque trois cents sapins dépérissant et devenus dangereux au terrain des sports. La décision de les transformer en bois déchiqueté déposé aux pieds des nouvelles plantations a été retenue par le conseil municipal.



C'est à la fraîcheur qu'à la Sainte-Catherine (date propice pour planter), des élus et des bénévoles accompagnés par Samuel de l'association SYLVAGRAIRE de Juigné-des-Moutiers se sont réunis avec pelles et pioches, pour déposer de nouvelles plantations.

Le city stade

Du projet à la réalisation d'un city stade dans la commune.

Le label « Terre de Jeux 2024 » et le programme départemental des équipements sportifs de proximité ont incité les élus à créer un terrain de jeux près du centre de secours, route de Gastines.

Les travaux devraient commencer en janvier 2024. Le coût de cet investissement s'élève à 91 940 € TTC. L'État, le département et l'Agence Nationale du Sport subventionnent à hauteur de 54 212 €.



LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS
5- Que signifie "un diab" ?

La tondeuse



L'ancienne tondeuse a rendu l'âme après vingt années de service. Une nouvelle tondeuse a donc été achetée chez BRIÈRE-CHANTEUX de Ballots pour un montant de 2199 € TTC.

Lotissement du châtaignier

Notre lotissement du Châtaignier accueille de nouveaux résidents. À ce jour, 4 parcelles sont vendues dont une construite et habitée, et 3 en cours de construction.

Il reste 4 parcelles viabilisées dont le prix de vente est fixé à 18 € TTC le m².

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la mairie.



Opération argent de poche



Charlotte et Léane ont bénéficié du dispositif « Argent de poche » mis en place par la commune pour les jeunes de 16 à 18 ans. Accompagnées des élus et de notre agent communal, elles ont accompli diverses missions telles que repeindre les trottoirs des chicanes de la rue d'Anjou et du rond-point ainsi que les traçages au sol dans la cour de l'école, désherber autour de l'église et dans les allées du cimetière.



L'objectif de cette opération est de leur faire découvrir d'une part le monde professionnel moyennant une rémunération (5€ de l'heure à raison de 3 heures par jour) et, d'autre part, de les faire s'investir dans la vie locale.

Matinées citoyennes

À l'initiative de la municipalité, deux matinées citoyennes ont eu lieu au printemps et à l'approche de la Toussaint afin de nettoyer les allées et les contours des tombeaux au cimetière, en soutien à notre agent communal Jérôme.

La Mairie remercie les quelques bénévoles accompagnés d'élus pour leur action très appréciée de tous et ce, dans la convivialité et bien sûr ponctuée d'une pause-café bien méritée ! Elle convie tous les concitoyens à participer aux prochaines matinées.

« Seuls nous pouvons faire si peu, ensemble, nous pouvons faire beaucoup ».



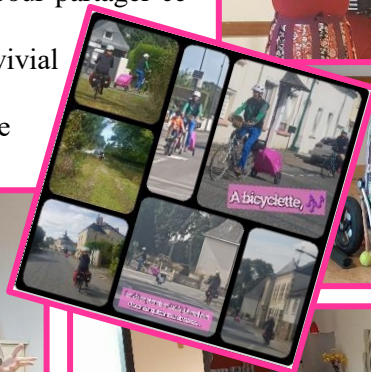
Bretelle et Garance

Bretelle et Garance forment « un couple à la ville, comme à la scène » depuis plus de vingt ans.

Le 22 septembre 2023, ils nous ont présenté leur nouveau spectacle récréatif à la salle des fêtes de Laubrières. Arrivés à vélo dans le bourg, Bretelle et Garance ont mêlé pendant près de 2 heures, « 2 voix et un accordéon » pour nous jouer des musiques de leur répertoire et des reprises chaleureuses. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour partager ce moment de bonne humeur.

La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial entre les artistes et le public.

Merci aux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet événement.



Terre de Jeux 2024

Laubrières, réputée par sa sportivité, est maintenant labellisée Terre de Jeux 2024.

Deux panneaux officialisant le label sont installés route de Gastines et de Saint-Poix.



Dans ce cadre, les démarches administratives pour l'installation du city stade prévu route de Gastines ont été effectuées. Ainsi les travaux débuteront en début d'année si le terrain a un peu séché.

À l'occasion, un tournoi intercommunal a été organisé par l'Amicale de Mölkky et la ville de Craon, précédant l'Open de France le 18 juin. Trois équipes se sont inscrites et ont fini dans le haut du classement. Soirée conviviale réussie !

Remise des dictionnaires au RPI Saint-Poix–Laubrières



Les 10 élèves de CM2 du regroupement pédagogique intercommunal Saint-Poix–Laubrières se sont vu remettre à chacun, le dictionnaire « Le Petit Larousse 2024 » par les municipalités, un cadeau traditionnel pour célébrer leur départ vers le collège.

La recette du bulletin : TIRAMISU AUX POIRES

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de repos : 5 minutes

Ingrédients :

2 poires

250 gr de mascarpone

3 cuillères à soupe de sucre en poudre

1 cuillère à soupe de cacao en poudre

6 cookies au chocolat

15 cl de crème liquide

2 cuillères à soupe de rhum

2 tasses de café

Dans un saladier, versez la crème liquide,
Placez-la au frais avec les fouets du batteur pendant 5 minutes afin que le tout soit bien au frais
Fouettez pour obtenir une crème chantilly
Ajoutez le sucre et le mascarpone, fouettez à nouveau pour que le mélange soit bien homogène
Écrasez grossièrement les cookies et passez les dans un mélange café rhum
Garnissez-en le fond d'un plat ou des verrines et recouvrez d'une première couche de crème
Pelez les poires, ôtez le cœur et coupez-les en petits dés
Déposez-les dans le plat ou les verrines puis recouvrez d'une deuxième couche de crème
Égalisez le dessus et saupoudrez de cacao
Placez au frais avant de servir



LA VIE DES ASSOCIATIONS LOCALES

COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée de l'Ascension

Les membres du comité des fêtes, accompagnés d'une cinquantaine de bénévoles se mobilisent chaque année pour offrir au public une journée sportive et conviviale.

Dès le petit matin, une quarantaine d'exposants se sont installés dans le bourg pour une journée de transactions et de discussions.

La 40^e édition de la ronde cycliste a apporté son lot de spectacle, de sensations et d'émotions. Les spectateurs se sont déplacés en nombre pour encourager les coureurs.

La course du matin a vu courir une soixantaine de jeunes (U15 et U17). Timoté FERRON, coureur local, remporte la course en U17. En U15, la victoire revient à Éthan VALLÉE.

Celle de l'après-midi servait de support au championnat de la Mayenne des catégories Open1, 2 et 3. Elle a regroupé plus d'une centaine de cyclistes et a été remportée par Paolo JANITOR.

200 convives ont apprécié le repas du midi, confectionné par le très renommé cuisinier local Bruno PLANCHENAUT, secondé par des experts en grillades, Didier PIQUET et Daniel VEILLON.



Les foulées laubertines

Le comité des fêtes a pu organiser le week-end du Téléthon les 2 et 3 décembre 2023 :



Le samedi, randonnée vélo, randonnée pédestre, belote et jeux de société. Nos aînés laubertines et laubertins ont participé à cette cause en vendant les crêpes qu'ils ont confectionnées.

Le dimanche, nous avons organisé la 16^e édition des Foulées Laubertines avec le 10km seul ou en duo et la course des enfants.

357 coureurs se sont défiés sur notre parcours.

Lors de cette édition, c'est Morgan RUFFAULT qui remporte le 10km en 32'38 et le record, côté féminin, tenu par Julie BERTHIER en 2022 a été battu par Bérénice LERIOUX en 37'04.

Une nouveauté cette année, puisque des pompiers du CIS de Laubrières ont tenu un stand de vente de gâteaux.

Ce week-end fut une nouvelle fois très convivial et solidaire puisque nous avons reversé à l'AFM un chèque de 3700€.

Pour 2024, nous renouvèlerons ces festivités sportives les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024.

À noter : le vendredi 9 février 2024 à 20h30 à la salle des fêtes de Laubrières, nous invitons les habitants de Laubrières à l'Assemblée générale suivie de la traditionnelle Galette des Rois.

Alors à vos agendas.

LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS

Ces expressions signifient :

1 pleurnicher

2 les mettre en tas

3 je ne prends pas de gants

4 eh bien

5 boisson moitié café,
moitié eau de vie

6 un enfant, un petit

7 grande tige, gars de
grande taille

8 reprendre grossièrement un
travail imparfait



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - CLUB DU BON ACCUEIL

Voici les dates des principales activités de l'année écoulée :

- 12 janvier : galette des rois (27)
- 7 mars : concours cantonal de belote (4) à Méral
- 22 mars : la chasse aux œufs avec l'école
- 22 sept : Bretelle et Garance avec un public de 70 personnes
- 20 octobre : Repas cantonal à Craon (10)
- 20 novembre : Dictée à Méral (3)
- 21 décembre : la bûche du club



Et, tous les jeudis de 14h à 18h, la petite salle derrière la mairie est à la disposition du club pour l'après-midi de belote, jeux de société et la pause goûter.

Jeunes ou moins jeunes retraités, rejoignez-nous en contactant l'un des membres du bureau :

Présidente : Thérèse BRETON,
Secrétaire : Marie CHAMBARD,
Trésorière : Barbara CHRISTELLE,
Membres : Martine et Joseph PELTIER, Monique GOLLIARD,
ou la mairie de Laubrières au 02 43 06 60 61.

Pour cette année, le nombre de cotisants s'élève à 27 en 2023, même résidant en EHPAD, certaines personnes veulent rester membres du club.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD ET AUTRES CONFLITS DE LAUBRIÈRES-GASTINES

L'année 2023 s'achève avec nos peines et nos joies.

En effet, au cours de l'année 2022, nous avons perdu 2 de nos camarades :

- Lucien HARREAU, décédé le 24 janvier 2022 à l'âge de 88 ans, notre secrétaire de l'amicale,
- Lucien BAGNÈRES, porte-drapeau de l'amicale, décédé le 9 décembre 2022 à l'âge de 83 ans.

- En février, nous nous sommes retrouvés pour l'assemblée générale ainsi que pour le partage de la galette des rois.

- Le 8 mai, des gerbes ont été déposées aux monuments aux morts de chaque commune.

- Le 7 juillet, nous nous sommes réunis pour un repas festif et amical à la salle des fêtes de Gastines, suivi de jeux de cartes, etc.

- Le 11 novembre, la commémoration a eu lieu à Gastines avec un dépôt de gerbes par la petite Chloé GICQUEL, âgée de 7 ans. Mr Christian BERSON, maire de GASTINES, nous a lu le message du ministre des Anciens combattants puis deux autres enfants de la commune de Gastines, Yuna LE BAIL-GAUDRE et Quentin GICQUEL, nous ont énuméré le nom des personnes de Gastines et de Laubrières mortes pour la France.

À l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé autour d'un vin d'honneur puis un repas a été servi aux anciens combattants de nos deux communes.



Bureau de l'amicale :

Président : Alain LE BOULCH
Vice-Président : Albert FERRON
Trésorier : Joseph PAILLARD
Secrétaire : Yannick GAUDRE
Michel HÉVIN

LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS
6- Que signifie "un quenio" ?

L'amicale vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024.

Gym tonique / Renforcement musculaire

Cours adultes et ados (+12 ans) : le nouveau cours de gym tonique / renforcement musculaire commence à prendre ses marques et de l'ampleur. En effet, il y a 2 ans seulement 4 personnes étaient inscrites. L'association a souhaité donner une seconde chance à ce cours et ça a marché ! Un peu plus de 10 adhérents étaient présents l'an dernier. Et, en septembre 2023, de nouvelles personnes sont venues découvrir les séances : un groupe d'une douzaine de sportifs réalisent les exercices que Nicolas, professeur agréé, propose. Les cours varient tout au long de l'année, en proposant des séances cardio, de renforcement musculaire, d'étirement. Parfois même certains cours sont uniques comme des actions sportives adaptées à partir d'un jeu de cartes.... Il est toujours possible de venir faire les 2 cours gratuits de découverte, n'hésitez pas à venir mouiller vos maillots et nous rejoindre les vendredis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Gastines.

Gym dynamique

Cours seniors : depuis plusieurs années maintenant, une dizaine de seniors viennent au sport tous les mercredis matin de 9h à 10h à la salle de l'Union à Cuillé. Nicolas, professeur agréé, propose des cours de gym dynamique alliant des mouvements de tout le corps, avec ou sans accessoires. C'est avec joie qu'ils se retrouvent chaque année, mais nos seniors aimeraient voir de nouvelles personnes les rejoindre : femmes et hommes sont les bienvenu(e)s. Aussi, il est toujours possible de venir faire les 2 cours gratuits de découverte, n'hésitez pas à chausser vos baskets !

Bureaux

Présidente : Virginie DELAUNAY

Trésorière : Marie-Louise MAILLOT

Secrétaire : Marie-Christine PICQUET

Toute personne (adhérente ou non) souhaitant intégrer l'équipe des bureaux est évidemment la bienvenue : le bénévolat est un atout majeur dans nos communes !

Contact :

Virginie DELAUNAY

Portable : 06 85 42 24 32

Courriel : virginiedelaunay53@orange.fr



LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS
7- Que signifie "grand srin" ?



LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT



À tous les habitants de Laubrières, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

De nombreuses plantations et fleurs sont entretenues dans le village. Nous pouvons remercier l'agent communal et les bénévoles qui ont désherbé, arrosé et taillé toute cette année pour rendre le bourg toujours plus accueillant. Les jardinières petites et grandes garnies de vivaces sous du paillis font varier les couleurs dans le bourg ainsi que les massifs le long des rues selon les saisons.

Cet été, les citernes d'eau ont été fort utiles lors de la sécheresse.

Les récoltes du carré aromatique dans le lotissement rue Neuve et du carré potager sur le parking du commerce sont à partager entre tous.



N'hésitez pas à proposer vos idées pour continuer à rendre notre commune accueillante.

2025 va vite arriver ainsi que le passage à nouveau du jury des Villes et Villages fleuris.

Des idées à concrétiser :

- des pieds de murs colorés et verdoyants,
- des pancartes avec les essences, le nom des fleurs et des plantes rencontrées au gré des promenades à travers la commune...



Contacts sur Facebook : le comité de fleurissement de Laubrières, et sur Instagram : Les 2fleursdelaub
Fleurissement vôtre, Barbara.



Plantes sauvages



Je vous présente 3 plantes sauvages et communes de nos campagnes, le plantin, le bouillon blanc et le pissenlit. De jolis secrets nous réservent ces plantes que ma grand-mère me racontait.

Le **plantin** (1) reconnaissable à ses feuilles oblongues, pointues à 5 nervures. Le suc de ses feuilles froissées entre les doigts s'applique sur les piqûres d'insectes. Il serait considéré comme le plus puissant antihistaminique naturel.

Le **bouillon blanc** ou **molène de Jeanne** (2) est reconnaissable à ses feuilles très larges au dessus de velours et sa hampe fleurie jaune qui se hisse à plus de 2 mètres dont ses graines se sèment au vent.

Cette plante est réputée pour les propriétés de ses sommités fleuries sèches en infusion agissant sur le système respiratoire comme antitussif, expectorant doux et recommandé contre les affections de la gorge.

Le **pissenlit**, ingrédient principal de la salade au lard (3), spécialité culinaire ardennaise dont les jeunes feuilles tendres se mangent donc en salade accompagnées de pommes de terre cuites, chaudes et de lardons frits, arrosée de vinaigre.

Avec ses racines de plants jeunes et ramassés en campagne loin des bords de route, les racines en décoction, les propriétés du pissenlit comme son nom l'indique est entre autres diurétique ainsi que ses feuilles mangées en salade adouciraient les estomacs brûlants.



(1)



(3)

Les écoles du RPI Saint-Poix-Laubrières

Informations pratiques :

- **École Saint-Joseph à Saint-Poix :**
 - Tél : 02 43 98 95 98
 - CP-CE1-CE2 : 20 élèves avec Émilie HÉRAULT

- **École Notre-Dame de Lourdes à Laubrières :**
 - Tél : 02 43 06 69 00
 - PS-MS : 22 élèves avec Frédérique GOURDIN et Élodie PASCAL (ASEM).
 - GS-CM1-CM2 : 19 élèves avec Adeline BOUTTIER

- **Direction :** Émilie HÉRAULT



Le projet d'année :

Les élèves travaillent sur le thème du cinéma jusqu'en décembre 2023, se concentrant sur la réalisation d'un court métrage pour le Festival des 37 à Craon, se déroulant du 5 au 12 décembre 2023. Cela offre une opportunité fantastique pour les élèves de développer leurs compétences cinématographiques et de présenter leur travail dans un cadre professionnel.

Ensuite, les élèves travailleront sur le thème des Jeux Olympiques à la découverte des différents sports et pays. Cela permettra aux élèves d'explorer la diversité culturelle à travers le monde tout en mettant l'accent sur la variété des disciplines sportives.

Les élèves du CE1 au CM2 ont la chance de partir en classe de neige du 21 janvier au 27 janvier 2024. Ils bénéficieront de cours de ski alpin tous les après-midis et d'une balade en raquettes.

MERCI !

Un immense MERCI à vous qui œuvrez pour la réalisation de tous ces projets auprès des enfants : les enseignantes, ASEM, les associations APEL et OGEC, les Municipalités et les maires de Saint-Poix et de Laubrières, la paroisse, la Communauté de communes et les instances liées, les bénévoles, les familles, les aînés des villages qui viennent organiser et/ou partager des activités avec les enfants.

Point de collecte :

À l'école, nous recyclons les crayons en plastique (tous types) et les cartouches d'encre de vos imprimantes. N'hésitez pas à passer les déposer !



Flash-back sur l'année scolaire 2021-2022

(à partir de la mi-décembre) :

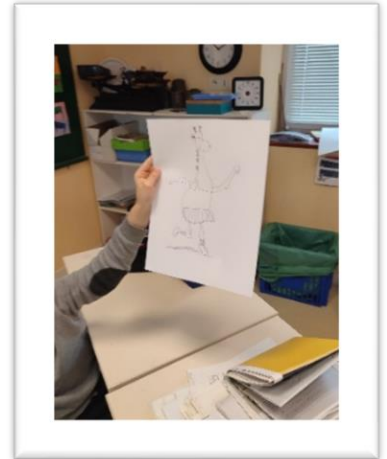
Concert de Noël :

La magie de Noël a envahi la salle des fêtes de Saint-Poix lors de la soirée de Noël du vendredi 16 décembre. Les élèves, remplis d'excitation, ont eu l'occasion de partager et d'interpréter les chants de Noël qu'ils ont appris en classe. À la fin de la soirée, chaque élève a reçu un cadeau de la part de l'Association des Parents d'Élèves du RPI. Chacun est reparti avec un livre soigneusement choisi, offert généreusement pour encourager la passion de la lecture chez les jeunes esprits.



Rencontre à l'école avec l'auteur illustrateur Gilles BONOTAUX

Le 7 mars 2023, les élèves du CP au CM2 ont vécu une expérience littéraire exceptionnelle dans le cadre du festival Les Embuscades. Gilles BONOTAUX, auteur et illustrateur renommé de littérature jeunesse, nous a rendu visite à l'école. Les élèves, émerveillés, ont eu l'honneur et le plaisir d'échanger avec Gilles BONOTAUX, découvrant les coulisses de la conception d'un livre, du début à la fin. L'auteur a partagé son processus créatif, éclairant les jeunes esprits sur la magie qui se cache derrière chaque page. Les élèves ont pu contempler l'évolution des croquis, des esquisses aux illustrations finales, plongeant ainsi dans l'univers artistique captivant de l'auteur. Ces œuvres originales ont ajouté une dimension concrète à la réalité magique des livres. Enfin, les élèves ont eu l'opportunité d'apprendre quelques techniques de dessin.



Une matinée à la Cité du lait à Laval le 14 avril 2023

Les élèves ont découvert les secrets de la fabrication du fromage. Guidés par des animateurs, ils ont été immergés dans les étapes clés du processus, depuis la collecte du lait jusqu'à la maturation du fromage. Les élèves ont eu l'occasion d'expérimenter directement les différentes étapes de la fabrication du fromage.



À la suite de cette visite, les élèves de maternelle ont construit la Vache Marguerite qui a trouvé sa place dans la cour.



Découverte du métier d'apiculteur à l'école

Les élèves ont eu le privilège de plonger dans le monde fascinant des abeilles et du miel grâce à la visite enrichissante de M. BERTRON, apiculteur passionné. Cette rencontre exceptionnelle a permis aux enfants de découvrir les secrets des ruches et les délices du miel, offrant une expérience éducative mémorable. Les élèves ont été captivés par les explications détaillées de M. BERTRON sur la vie des abeilles, leur organisation sociale, et le rôle crucial qu'elles jouent dans la pollinisation. M. BERTRON a partagé son expertise, expliquant chaque étape du processus, depuis la collecte du nectar jusqu'à l'extraction finale du miel. Enfin, les élèves ont pu déguster différents miels, chacun représentant les nuances subtiles des fleurs butinées par les abeilles.



Visite de la caserne des pompiers à Laubrières

Une matinée inoubliable pour tous les élèves.



Une aventure unique attendait tous les élèves lors de leur sortie à la caserne des pompiers, une expérience qui a allié éducation, découverte et adrénaline. La caserne, lieu emblématique de bravoure et de dévouement, a ouvert ses portes pour une matinée passionnante.

Dès l'arrivée à la caserne, les élèves ont été accueillis par l'équipe dynamique de pompiers prêts à partager leur passion et leur métier.

Une visite guidée complète a été proposée, permettant aux élèves de découvrir les différentes sections de la caserne, les équipements spécialisés et

les véhicules de sauvetage. Les pompiers ont expliqué en détail le fonctionnement de chaque engin.

Une véritable excitation a débuté lorsque chaque élève a eu l'occasion de mettre un casque de pompier et de mettre la main sur la lance à incendie. Sous la supervision attentive des pompiers, les élèves ont ressenti la puissance de cet outil essentiel dans la lutte contre le feu. Le sourire et l'enthousiasme étaient palpables.



Ensuite, les élèves ont réalisé un parcours d'entraînement sportif. Les élèves ont dû franchir des

obstacles, ramper, porter, courir.

Cette variété d'activités a mis à l'épreuve leur agilité, leur force et leur esprit d'équipe. Enfin, les élèves ont été plongés dans une mise en situation réaliste orchestrée par les pompiers.



Chasse aux œufs



La traditionnelle chasse aux œufs a enchanté Laubrières cette année encore, rassemblant les maternelles et les aînés dans une joyeuse célébration. Les petits et les grands ont partagé des instants magiques à la recherche des œufs dissimulés. Cette matinée a aussi renforcé les liens intergénérationnels.



Journée sportive annuelle

Le 26 mai 2023, les élèves de maternelle ont été accueillis à Méral pour une matinée sportive endiablée, tandis que les élèves du CP au CM2 se sont rendus à Cossé-le-Vivien pour une rencontre sportive inter-écoles.

Les plus jeunes ont participé à une multitude d'activités ludiques conçues pour stimuler leur motricité, développer leur esprit d'équipe et surtout, pour s'amuser.

Pendant ce temps, à Cossé-le-Vivien, les élèves du CP au CM2 ont participé à une journée sportive qui a permis de les mettre à l'épreuve et de renforcer les liens entre les différentes écoles du secteur.

Cette journée est organisée par le Collège Saint-Joseph. Les élèves du collège guident les plus jeunes lors de leurs ateliers, et à chaque atelier, d'autres élèves les accueillent et leur expliquent les activités à réaliser. La participation active des élèves crée une connexion naturelle entre les différents niveaux scolaires. Les parents, invités à assister à l'événement, ont eux aussi participé activement, créant une ambiance chaleureuse et conviviale.



Sortie scolaire de fin d'année à Guérande et La Turballe

À la fin de l'année scolaire, toute l'école s'est embarquée pour une journée mémorable à la découverte des métiers, entre Guérande et La Turballe. L'objectif de cette sortie était de clore l'année sur une note éducative et divertissante, centrée sur les thèmes des métiers.

La matinée a débuté à Guérande, où les élèves ont plongé dans l'univers fascinant du métier de paludier. La visite des marais salants a permis aux élèves de s'immerger dans les techniques ancestrales de récolte du sel. Les paludiers ont partagé leur savoir-faire, expliquant le processus délicat de la récolte à la cristallisation du sel. C'était une occasion unique pour les élèves de voir de près un métier souvent méconnu mais essentiel.

Après une pause pique-nique conviviale, l'aventure s'est poursuivie à La Turballe, où le monde des pêcheurs s'est dévoilé. La visite du port de pêche a offert aux élèves un aperçu captivant de la vie maritime. Le musée local a élargi leurs connaissances sur l'histoire de la pêche, mettant en lumière l'évolution de cette profession au fil des siècles. La découverte du port de plaisance a ajouté une dimension moderne à cette exploration des métiers liés à la mer.

Une pause bien méritée a permis aux élèves de se détendre et de s'amuser sur la plage. C'était l'occasion idéale pour renforcer les liens entre camarades tout en profitant de l'air marin revitalisant.



Début de l'année scolaire 2023-2024 :

Quelques petits changements dans l'équipe au sein du RPI

Adeline BOUTTIER a rejoint l'équipe du RPI en tant que professeur des écoles de la classe de GS/CM1/CM2 à Laubrières.

Émilie HÉRAULT, qui occupait un poste d'enseignante en cycle 2 l'année dernière à Saint-Poix, a été promue au poste de cheffe d'établissement du RPI.



Adeline BOUTTIER



Émilie HÉRAULT

Tournage d'un court métrage dans les écoles de Saint-Poix et de Laubrières

Dans le cadre du Festival des 37 du Pays de Craon, début septembre, les élèves de Laubrières et de Saint-Poix ont eu l'opportunité de s'immerger dans le monde de la réalisation cinématographique. Un projet audacieux et créatif a pris vie alors que les enfants se sont engagés activement dans la production d'un court métrage, utilisant la technique du fond vert pour donner vie à leur vision.

Le thème du voyage a été choisi pour guider cette aventure cinématographique, et Pierrot des Roulottes a été l'âme passionnée derrière cette réalisation. Visitant les écoles de Laubrières et de Saint-Poix à de nombreuses reprises, il a guidé les jeunes acteurs à travers chaque étape de la création de ce court métrage.

Loïc, à l'initiative de ce projet ambitieux, mérite également une reconnaissance spéciale. Sa vision et son dévouement ont été des catalyseurs essentiels pour que ce projet se concrétise. Les élèves ont non seulement découvert les coulisses du cinéma, mais ont également laissé leur empreinte créative.



Les jeunes critiques de cinéma en action

Parmi une sélection de 10 courts métrages présentés dans le cadre du festival des 37, les élèves des cycles 2 et 3 ont eu le plaisir de choisir le court métrage qui, selon eux, méritait le plus grand honneur. Le sérieux et l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long du processus ont été remarquables.

Une visite originale à l'école de Laubrières

En ce début d'année scolaire, les élèves ont eu la chance de recevoir la visite d'un monsieur voyageur accompagné de son compagnon inattendu : un âne. L'événement a suscité l'émerveillement des petits et grands, offrant une parenthèse enchantée.



Bibliothèque de Saint-Poix

Les élèves ont eu la chance d'écouter des histoires captivantes. Puis, ils ont choisi un livre qu'ils ont pu rapporter en classe pour en profiter pendant le temps quotidien « Chut, je lis ! ».



APEL : Association des Parents d'élèves du RPI Saint-Poix–Laubrières

L'APEL est une Association loi 1901 de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre. Nous sommes des parents bénévoles qui participent à la vie et à l'animation des écoles par le biais de nombreuses actions tout au long de l'année.

Les membres de l'APEL s'investissent dans la vente des gâteaux BIJOU, de saucissons, de sapins de Noël mais aussi au marché de Noël à Saint-Poix avec la vente de crêpes. Et les bénéfices de l'APEL ce sont, notamment, les représentations théâtrales qui ont lieu chaque année à la salle des fêtes de Saint-Poix au profit de l'APEL du RPI Saint-Poix–Laubrières. L'année dernière, la troupe « À tour de rôles » ci-dessous, exclusivement bénévole, avait joué la pièce

« La dégringolade », cette année ils présenteront « Chérie, j'ai pris le pain ».



LE PETIT LEXIQUE MAYENNAIS
8- Que signifie "rabouiner" ?

À vos agendas pour réserver votre place : 16/17 mars, 22/23/24 mars et 5/6 avril 2024.

Les bénéfices de ces actions nous permettent ainsi de financer des sorties scolaires, des voyages scolaires mais aussi du matériel pédagogique pour les enfants.

Durant l'année 2022-2023, les enfants ont pu participer au festival Les Embuscades, au Cross, se rendre à la médiathèque et au cinéma, recevoir Thierry MOUSSET, conteur d'histoires mais aussi visiter le Lactopôle à Laval. Et, pour clôturer cette année scolaire, l'ensemble des enfants du RPI s'est rendu, lors d'une journée, à Guérande. Ils ont pu visiter les marais salants, le musée de la pêche ainsi que le port.

Une Association de Parents d'Élèves au sein d'une école est indispensable à la vie de cette dernière et au financement des nombreuses sorties pédagogiques pour les enfants.

L'association n'est constituée que de parents bénévoles et nous donnons de notre temps chacun à notre échelle pour les enfants et pour l'école.

Cette année, tout particulièrement, je souhaite remercier quatre membres qui ont quitté le bureau après une dizaine d'années passées au sein de l'APEL. Merci à Virginie MOISY, Jérôme PHILIPPOT, Audrey POMMIER et Anne-Marie PAVIS pour ce très bel engagement et cet investissement durant tant d'années.

Aussi, je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui intègrent le bureau cette année : Marylène GENDRY, Pauline BRASSIER, Charlotte GUYON, Estelle LE BRETON et Hélène BOISSEAU.

Nous poursuivons avec la composition du bureau identique à celle de l'année passée :

- Présidente : Nathanaëlle LEMOINE
- Secrétaire : Tiphany THOMY
- Trésorier : Simon BERLIN
- Vice-trésorière : Valérie GUILLET

Ainsi que les membres : Virginie BASTARD, Aurélie PÉTARD et Grégory BRASSE.

Nathanaëlle LEMOINE
Présidente de l'APEL RPI Saint-Poix–Laubrières

CRÉATION DU BLASON

Extrait de la circulaire du 12 juillet 2001 : Conseils pour la création d'armoiries

Ci-dessous un extrait de la circulaire du 12 juillet 2001 du ministère de la Culture.

A. Réglementation

Antérieurement au **XVII^e siècle**, l'autorité royale n'intervient aucunement dans le dessin ou l'enregistrement des armoiries des villes, hormis dans le cas de concessions qui se produiront surtout à partir du **XV^e siècle**, et par lesquelles le roi seul accorde à une cité le privilège de porter les lis ou d'autres meubles, voire un écu complet selon un dessin très précis.

L'édit de **novembre 1696**, le premier, promulguait une "réglementation" générale des armoiries. Encore ne s'agissait-il que d'un édit de finances, qui devait aboutir à l'enregistrement, par les soins des généalogistes du roi, de tous les blasons existants et à l'imposition d'office, par séries, d'armoiries aux cités qui n'en possédaient pas.

Le décret du **17 mai 1809**, rendu conformément à l'avis du Conseil du Sceau, déterminait, pour les villes de France, un ensemble de prescriptions qui furent désormais appliquées dans l'ordre des couronnes murales, des signes distinctifs, des ornements extérieurs. Ses dispositions n'ont plus aujourd'hui de caractère prescriptif ; elles demeurent cependant une référence fondamentale, que la législation de la Restauration (ordonnance du 26 septembre 1814), et les dispositions particulières prises sous Louis-Philippe ou Napoléon III n'ont pas modifié de manière sensible.

En application de la loi du **5 avril 1884**, les communes disposent désormais de la souveraineté totale en matière d'armoiries. La délibération du Conseil municipal, qui en aura accepté la composition, est l'acte officiel par lequel le blason communal acquiert son existence légale. Il s'ensuit que la description de ce blason, qui figure au texte de la délibération, devient la description officielle de ces armoiries.

Pour la composition de son blason, la commune peut faire appel à tout érudit ou artiste de son choix. Il lui est recommandé de s'adresser à des dessinateurs de qualité, au courant des règles de l'héraldique. Les communes sont vivement invitées à s'adresser au directeur des archives de leur département, qui sera en mesure de leur apporter d'utiles précisions.

La Commission nationale d'héraldique, dont le statut et la composition ont été précisés par décision ministérielle du 14 décembre 1999, est le seul organisme public à exercer officiellement une mission de conseil.

B. Dessin général de l'écu

Il est recommandé dans toute composition nouvelle d'observer les normes suivantes :

Forme

La forme la plus correcte, et aussi la plus esthétique, d'un écu est de préférence la forme dite française ou gothique, et qui fut en usage dès le Moyen Âge. Il en existe des dessins variés, mais qui tous doivent reprendre le tracé d'une voûte ogivale renversée.

Couleurs

Toute composition doit se plier aux règles suivantes :

a) Utiliser strictement les métaux, les émaux et les fourrures déterminés par les règles et la tradition de l'héraldique à savoir :

- Les deux métaux : or et argent.

- Les cinq émaux de couleur : gueules, azur, sable, sinople et pourpre.

- Les quatre fourrures : hermine, contre-hermine, vair et contre-vair.

b) Éviter, autant que possible, le "naturel".

c) Observer scrupuleusement la règle fondamentale de ne pas imposer couleur sur couleur, ni métal sur métal.

d) Utiliser le minimum de couleurs, pour que le blason soit parfaitement clair et lisible.

Partitions

Il est recommandé d'utiliser les pièces dites honorables, qui sont les plus simples : bande, barre, pal, fasce, champagne, coupé, palé. Mais on évitera les écartelés et les écartelés en sautoir. Les dessinateurs veilleront à garder fidèlement les proportions des pièces honorables et des partitions par rapport à celles de l'écu.

Meubles

Le nombre des meubles figurant à l'intérieur du blason sera réduit au minimum. On évitera de multiplier les symboles.

C. Composition

La composition doit être claire, sobre, lisible. Il ne faut jamais perdre de vue qu'un blason doit être vu de loin et son symbolisme compris sans difficulté.

La composition d'un blason communal pourra tenir compte de données variées.

a) Souvenirs historiques. En faisant appel aux blasons d'anciennes familles possessionnées sur le territoire de la commune, en se référant aux couleurs et aux souvenirs de la province, en recherchant si la commune n'a pas, à un moment quelconque, possédé un blason. Une recherche pourra être faite dans les anciens armoriaux. La sigillographie pourra être aussi d'une aide efficace.

b) Allusions géographiques. Les rivières, les montagnes, les bords de mer pourront aussi être rappelés dans l'écu.

c) Souvenirs archéologiques, à partir desquels quelques beaux meubles stylisés peuvent être utilisés dans le blason.

d) Allusions aux noms de la ville : ainsi l'orle (bordure) a été utilisé dans les armoiries d'Orly (armes parlantes).

e) Évocation de quelques traits caractéristiques de la vie de la commune. On pourra ainsi évoquer l'agriculture (blé, etc.), l'industrie (roues dentées, navettes, etc.), le commerce (besants), les sports d'hiver, les activités touristiques, l'énergie atomique. Les autres formes modernes d'activité peuvent être aussi représentées.

Quels que soient les thèmes choisis, il importe que le dessin soit clair et simple.

D. Ornements extérieurs

L'écu est habituellement accompagné d'ornements extérieurs qui sont : la couronne murale, les tenants, la devise, éventuellement les décorations.

Couronne murale

Elle doit reposer directement sur l'écu, et les dimensions de la coiffe doivent coïncider avec celles de la partie supérieure du chef.

Le nombre de tours est ordinairement de trois pour les simples communes, quatre pour les chefs-lieux de département, cinq pour la capitale. La couronne murale, d'origine antique, a été prescrite par Napoléon I^{er} (décret du 17 mai 1809) aux armoiries urbaines. Elle comporte en principe un mur crénelé et trois tours, une tour centrale et deux autres aux extrémités du mur. Les tours peuvent être ouvertes. L'ensemble est généralement maçonné. La couleur peut être d'or ou d'argent.

La couronne murale peut d'ailleurs varier dans sa composition. Le dessin des tours pourra, avec bonheur, être assoupli. Elles pourront ainsi être pavillonnées ou reproduire certaines défenses de châteaux locaux.

Il a même ces derniers temps été dessiné des couronnes navales, voir aviales (ailes d'avion).

Aussi, il est préférable de ne pas utiliser les couronnes de dignité (celle des têtes couronnées) dans les armoiries des villes.

Supports

Les supports (appelés soutiens quand il s'agit d'objets ou de plantes) habituellement employés consistent en rameaux de chêne et d'olivier qui se nouent en sautoir à la pointe de l'écu. Mais on peut utiliser également d'autres branchages (hêtre, pommier), même des êtres humains (tenants) ou des animaux (supports proprement dits).

Devise

La devise figure sur un bandeau placé obligatoirement au bas des armoiries. C'est très abusivement que, parfois, la devise est placée entre la couronne et l'écu. Cette pratique est à exclure totalement.

Décorations

Les décorations doivent être présentées, mouvant de la pointe de l'écu. La place centrale doit être occupée par la Légion d'honneur ou, à défaut, par la décoration portée par la cité. Si celle-ci porte deux décorations, on les dispose de manière symétrique, par rapport à la pointe, la plus honorable se trouvant toujours placée à dextre. Si la cité porte trois décorations, la plus honorable se place à la pointe de l'écu, la seconde à dextre, la troisième à senestre. Et on adopte des dispositions similaires pour un plus grand nombre de décorations.

Voici le blason de Laubrières adopté en séance du **6 juillet 2023**. Il a été pensé à partir du blason d'une famille liée très étroitement à la commune de Laubrières, la famille des Lefebvre de Laubrière.

Lefebvre de Laubrière (Charles-François),

== (Charles-François), fils de François L., qui avait hérité du précédent, son oncle, et de Louise Le Chat, épousa le 22 avril 1713 Anne-Marie de Blaire. Madame de Maintenon et le comte de Pontchartrain, garde des Sceaux, signèrent au contrat. La future devait avoir pour habitation « le principal manoir de la terre de Laubrières, meublé convenablement ». Resté veuf le 9 juillet 1718, il embrassa l'état ecclésiastique et reçut tous les ordres en deux mois (octobre et novembre 1719). En mars 1725, il fit ériger le marquisat de Laubrières. Pourvu de l'évêché de Soissons le 26 juillet 1731, sacré le 13 janvier 1732, il prit possession le 16 mars suivant et mourut dans son séminaire, le 25 décembre 1738. Le catalogue de sa bibliothèque a été imprimé (Paris, 1740, 152 p. in-12). Son portrait existe, gravé par Daullé. Charles-François, son fils, marquis de Laubrières, capitaine de cavalerie, marié le 25 décembre 1750 à Élisabeth de Crespy, en eut Charles-François-Louis-Gabriel-Jérôme, né à Briançon (Maine-et-Loire) en 1754, qui assista à l'Assemblée de la noblesse en 1789, eut ses biens mis en vente nationale le 1 nivôse an VI, et fut nommé conseiller général pour le canton de Seiches en 1824. Les représentants des diverses branches de la famille s'étaient fait maintenir en leur qualité de nobles par Voisin de la Noiraye, 1666-1668, avec les mêmes armoiries : **d'azur à une levrette d'argent colletée de gueules.**

Source : Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Le blason de Laubrières

son écu et ses armoiries

Dessin & blasonnement



Toute personne pratiquant l'héraldique peut reproduire le blason juste avec le blasonnement ci-dessous, l'explication en gras de l'écu et des ornements extérieurs.

D'azur à la levrette d'argent colletée de gueules accompagnée de trois fleurs de lys d'or ; à la bordure réduite partie d'hermine et de gueules.

Ornements extérieurs :

L'écu timbré d'une couronne murale de trois tours d'or, maçonnée de sable. Soutiens : deux bouquets de trois épis de blé tigés et feuillés d'or, les tiges passées en sautoir, au listel de parchemin chargé de l'inscription "Laubrières" de sable, brochant en pointe sur les tiges.

Élément		Explications
Fond bleu Bord rouge 3 lys	Blason	Le blason de l'ancienne Mayenne angevine
La levrette colletée tournée vers la gauche Sur fond bleu	Blason	Le blason de la famille qui a donné son nom
Fourrure d'hermine	Blason	Proximité et anciennement territoire breton
Épis de blé	Ornement	La ruralité de la commune
Le listel avec le nom de la commune	Ornement	Identification

Motivations :

La levrette est prise aux armes d'une famille importante qui a donné la chapelle au village, ce sont les Lefebvre de Laubrière qui avaient pour blason : *D'azur à la levrette d'argent colletée de gueules.*

Le champ, les fleurs de lys et la partie senestre de la bordure (de gueules) rappellent la province d'Anjou :

D'azur à trois fleurs de lys d'or ; à la bordure de gueules.

La bordure partie d'hermine évoque le blason du département.

La couronne murale n'a pas vocation de représenter une ville fortifiée, mais simplement de rappeler que c'est le blason d'une localité et non celui d'une famille, ici elle peut aussi évoquer les châteaux.

Les épis de blé rappellent que la commune est rurale et essentiellement vouée à l'agriculture.

Le blason de Laubrières

son écu et ses armoiries

